



HAL
open science

Le réseau ERPS, cinq ans après. Bilan et projets

Xavier Guillot

► **To cite this version:**

Xavier Guillot. Le réseau ERPS, cinq ans après. Bilan et projets. Publications de l'Université de Saint-Etienne. Espace rural & projet architectural. Volume 4. Urbanités et biodiversité. Entre villes fertiles et campagnes urbaines. Quelle place pour la biodiversité., 4, pp. 317-326, 2014, 978-2-86272-657-1. hal-03637339

HAL Id: hal-03637339

<https://hal.science/hal-03637339>

Submitted on 11 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le réseau ERPS, cinq ans après

Bilan et projets¹

Xavier GUILLOT

Professeur à l'École nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux
Chercheur à l'UMR 5319 Passages, Université Bordeaux Montaigne

Le présent ouvrage, coordonné par Vincent Bradel et Marc Verdier, s'inscrit à la suite de trois autres publiés dans le sillage des colloques « Espace rural et projet spatial » (ERPS) qui ont eu lieu à l'Ensa de Saint-Étienne entre l'automne 2009 et l'automne 2011². Si l'on peut considérer que cette trilogie a fondé le réseau éponyme et impulsé la dynamique de réflexion qui nous réunit depuis, on rappellera qu'une précédente rencontre avait eu lieu, à l'initiative de ces mêmes enseignants de l'Ensa de Nancy. Cette rencontre, coorganisée avec Mairie-Conseils³ et le parc naturel régional (PNR) du massif des Bauges⁴, s'était déroulée en mai 2009 dans cette région. Elle était intitulée « Apprendre hors les murs. Territoires d'enseignement⁵ ». Une pluralité d'acteurs issus de divers horizons professionnels étaient réunis, autour d'une même table pour aborder cette question : enseignants, directeurs d'école et acteurs territoriaux (élus, responsables d'associations, directeurs de parcs naturels régionaux, directeurs d'agences d'urbanisme, etc.). C'est un fait rare dans le milieu de l'enseignement de l'architecture ; il convient de le rappeler et de le souligner.

J'accorde pour ma part à cette rencontre une place toute singulière. Selon moi, c'est à travers les échanges que nous y avons eus sur l'évolution des pratiques d'enseignement du projet que l'idée de construire un réseau s'est dessinée. Rétrospectivement, je dirais même que c'est durant ces deux journées ensoleillées de printemps dans les Bauges que « l'esprit » du réseau ERPS est né. Car ce réseau – et les travaux que nous avons conduits depuis – est avant tout le fruit de rencontres humaines. Des rencontres animées par un objectif commun : fédérer des démarches isolées pour construire une réflexion de fond sur le devenir de l'espace rural et, plus largement, sur l'évolution de nos établissements humains dans une perspective de développement soutenable.

Aujourd'hui, après la tenue successive de quatre colloques – et la publication de ce quatrième ouvrage – où en sommes-nous dans la construction du réseau ERPS ? Quelles sont les perspectives de travail pour les années à venir ? Quels sont les projets sur lesquels il nous paraît important de nous mobiliser en priorité ?

Répondre à ces questions exige de revenir aux interrogations et aux motivations qui nous

1 Je remercie Alexis Pernet qui a lu et commenté ce texte préalablement à sa publication.

2 Xavier Guillot, (dir.), *Espace rural & projet spatial*, vol. 1, *Réflexions introductives, stratégies pédagogiques*, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2010 ;

Xavier Guillot, (dir.), *Espace rural & projet spatial*, vol. 2, *Vers un nouveau pacte ville-campagne*, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2011 ;

Xavier Guillot, (dir.), *Espace rural & projet spatial*, vol. 3, *Du terrain à la recherche : objets et stratégies*, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2012.

3 Représentée par Mathilde Kempf et Armelle Lagadec architectes-urbanistes.

4 Représenté par Simon Paillet, architecte-urbaniste.

5 Voir la restitution réalisée par Mairie-conseils : « Territoires d'enseignement. Coopération entre territoires, écoles supérieures et universités », Mémento n°10, Paris, Mairie-conseils, actes de la rencontre du réseau de territoires « Paysage et urbanisme durable » des 14 et 15 mai 2009, coorganisée avec l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, 2011, 48 p., téléchargeable sur <http://www.mairieconseils.net>.

animent depuis nos débuts et d'évoquer les principaux acquis des précédentes rencontres⁶. Cela nous permettra de recadrer la logique de notre action depuis cinq ans. Et de tracer l'orientation que nous souhaitons donner à nos travaux dans les années à venir.

Développer une autre pratique de la recherche en école d'architecture

Regroupant des enseignants de divers horizons (architectes, géographes, paysagistes, agronomes, philosophes, anthropologues...), praticiens et/ou chercheurs, le réseau ERPS fédère un ensemble de personnes autour d'une stratégie commune en terme d'enseignement et de recherche : l'interdisciplinarité et l'interprofessionnalité. C'est en connectant nos idées, en décloisonnant nos savoirs, nos disciplines et nos pratiques, que nous cherchons à dénouer les enjeux propres au projet en milieu rural. C'est en travaillant dans l'échange et à partir du terrain que nous progressons. Ainsi, avons-nous associé à nos actions depuis nos débuts des personnes issues d'autres horizons professionnels que le nôtre, en particulier celui de l'agriculture. C'est par le croisement de nos expériences et de nos compétences que ce réseau s'est construit, ensemble.

Par cette histoire humaine et cette démarche singulière, « Espace rural et projet spatial » n'est pas un réseau d'enseignants répondant aux critères académiques en place. Il s'apparente effectivement plus à un collectif d'enseignants comme le qualifie à juste titre Panos Mantziaras⁷. Pourquoi en est-il ainsi ? Parce que, à la base, notre réseau n'est pas majoritairement constitué de personnes qui travaillent en chambre, mais d'hommes et de femmes engagés sur le terrain ; parce que le territoire est leur laboratoire ; parce que la transformation du territoire et l'enjeu représenté par l'action visant à le transformer, c'est-à-dire le projet, sont l'objet central de leur réflexion. En cela, nous avons besoin d'être régulièrement sur le terrain pour avancer dans notre réflexion. À cela s'ajoute la conviction que le projet ne peut être l'œuvre d'une personne seule, mais d'un groupe qui travaille dans l'échange. Pour ces raisons, le contact direct avec le terrain et avec ses acteurs est un prérequis pour enseigner et pour produire de nouveaux savoirs dans ce domaine.

En France, cette évolution des pratiques de recherche dans laquelle s'inscrit notre démarche est récente et encore minoritaire⁸. Jusqu'à présent, dans les écoles d'architecture, l'activité de recherche a le plus souvent été conduite par des enseignants issus d'autres champs disciplinaires que l'architecture : principalement l'histoire et les sciences humaines et sociales. La réforme licence-master-doctorat (LMD) et la mise en place du doctorat en architecture ont permis d'amorcer un changement, comme on l'observe déjà dans d'autres pays européens, sans pour autant exclure les anciennes pratiques qui ont encore leur légitimité, bien évidemment. Selon nous, cette réforme est un signe fort pour impulser une « autre recherche » en école d'architecture : une recherche qui considère le projet architectural comme son laboratoire, son terrain d'observation et d'expérimentation privilégié, et construit ses objets de recherche en conséquence, comme nous l'avons expliqué et mis en œuvre dans d'autres

6 Pour un compte rendu détaillé des travaux issus des colloques de Saint Étienne, voir les ouvrages publiés sous la direction de Xavier Guillot mentionnés ci-dessus.

7 Panos Mantziaras, « Ouvrir de nouveaux sentiers de recherche », dans Xavier Guillot, (dir.), *Espace rural & projet architectural*, vol. 3, *op. cit.*, p. 8-11.

8 Voir le numéro des *Cahiers de la recherche architecturale et urbaine. Trajectoires doctorales*, (n° 26/27, novembre 2012) et la contribution de Pascal Rollet « De la nécessité de la "recherche finalisée" pour la R & D en architecture. L'exemple du Solar Décathlon Europe 2010 », p. 223-242.

contextes⁹. Pour les membres du réseau ERPS, la recherche est prioritairement connectée au projet : « en situation de projet », comme Alexis Pernet l'a qualifié de son côté¹⁰. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas prise de distance avec la pratique et, en retour, conceptualisation des enjeux dont on traite dans le projet : ces opérations s'effectuent par le biais de méthodes et de dispositifs qui doivent, peu à peu, être explorés, décrits et évalués. Construction « réflexive » du processus de projet, enregistrement et tracé des opérations en jeu, modalités de valorisation des résultats, sont quelques-uns des axes possibles de travail, à l'avenir. Ce sont ces axes qui définissent l'originalité de notre démarche et du défi scientifique qu'on lui prête. Déjà, nous en avons tiré les bénéfices dans notre enseignement du projet et restitué les acquis dans nos précédentes publications.

Au fond, pourquoi au sein de ce réseau avons-nous opté pour ce type de recherche plutôt qu'un autre ? Il est parfois utile de le rappeler : parce que notre mission principale au sein des écoles d'architecture est de former les praticiens de l'espace de demain : faire en sorte qu'ils soient en mesure d'identifier et de conceptualiser les enjeux qui se posent aujourd'hui – et se poseront demain –, qu'ils soient dotés d'outils appropriés pour y faire face. Sur ce point – et sur ce lien entre enseignement du projet et recherche – la récente charte de la recherche architecturale élaborée par l'Association européenne pour l'enseignement de l'architecture (AEEA) est explicite¹¹. Nous en rappellerons au moins quatre points qui font écho à notre démarche :

- « La recherche est significative et pertinente pour la pratique, pour la discipline, et pour la société ; elle explore et élargit des limites ;
- elle contribue à la pratique de projet, à l'exploration de compréhensions spatiales et/ou du processus créatif ;
- elle contribue à la connaissance par un travail intellectuel caractéristique de la pratique d'architecture et de projet ;
- les résultats sont congruents avec l'expérience dans la pratique. »

Dessiner les contours d'une « école de pensée »

Lorsque nous avons organisé les premiers colloques, et affiché notre choix de développer une réflexion spécifique sur les territoires ruraux en école d'architecture, la critique a été au rendez-vous. Et elle fut vive ; parfois déstabilisante¹². Pour une majorité de nos collègues, le fait même d'évoquer la notion d'« espace rural » dans une société hyperurbanisée et, simultanément, de désigner un enjeu spécifique de projet qui en relèverait, était un faux problème, voire une

9 Voir notamment, Anne Coste, Alain Findéli, Xavier Guillot, « Un laboratoire pour une théorie du “projet intégré de paysage”. Le cas du grand territoire Gier-Ondaine », *Cahiers thématiques*, n° 6 consacré à « L'espace de la grande échelle », Ensap de Lille, Jean Michel Place, 2007, p. 194-207. Sur ce point, voir également : Alain Findéli, « Les chercheurs dans nos campagnes. Pour une recherche architecturale par le projet » dans Xavier Guillot, *Espace rural & projet architectural*, vol. 3, *op. cit.*, p. 254-264 ; Alain Findéli et Rabah Bousbaci, « L'éclipse de l'objet dans les théories du projet en design », *The Design Journal*, n° 3, vol. VIII, 2005, p. 35-49.

10 Alexis Pernet, « Les enjeux contemporains de l'accompagnement du projet spatial en milieu rural : nouveaux objets, nouveaux terrains de recherche », dans Xavier Guillot, *Espace rural & projet architectural*, vol. 3, *op. cit.*, p. 146-180.

11 Approuvée par l'assemblée générale de l'AEEA, Chania, le 3 septembre 2012.

12 Il est intéressant à ce niveau d'examiner et de souligner le rôle déterminant que peuvent avoir les instances administratives dans la mise en œuvre de nouvelles orientations et problématiques pédagogiques en école d'architecture. Très minoritaire dans la conduite de ce projet parmi le corps enseignant de mon établissement, c'est grâce à l'approbation du conseil d'administration, du directeur de l'établissement (Martin Chénot à l'époque) et du Bureau de la recherche architecturale, urbaine et paysagère (représenté par Eric Langereau puis par Panos Mantziaras) que j'ai pu mettre en place les colloques « Espace rural et projet spatial » et développer le réseau du même nom.

impasse. En école d'architecture, l'enjeu spatial de projet principal au-delà de l'échelle de l'édifice demeure la ville : l'espace urbain. Et cela en cohérence avec le champ disciplinaire le plus représentatif de l'enseignement du projet : le champ « théorie et pratique du projet architectural et urbain ». De ce point de vue, la critique est fondée.

De notre côté, prenant acte du « rééquilibrage » démographique et territorial à l'œuvre depuis les années 1980 que d'autres que nous ont parfaitement identifié¹³, nous avons voulu défier ce déterminisme culturel qui oriente la pensée du projet en école d'architecture. Il nous paraît être en décalage vis-à-vis de la réalité sociale, économique, et culturelle de notre époque. Notre défi a été de poser la question du projet architectural et spatial autrement que par le biais de la ville et de la densité. D'où la nécessité de nous affranchir du corpus et des outils dominants du projet architectural et urbain, car ils sont en partie inopérants vis-à-vis de la question posée. D'où notre intérêt pour la géographie et le paysage, pour élaborer de nouveaux concepts, de nouveaux outils. Et cela, sans pour autant ignorer les acquis des travaux passés en urbanisme et en aménagement ayant investi cette « dimension cachée » de l'espace rural, si rares soient-ils, comme Frédéric Pousin nous l'a justement rappelé¹⁴.

Ainsi, depuis cinq ans, un premier travail d'enquête et d'analyse à partir d'un état des lieux des savoirs dans ce domaine, en France et à l'étranger, a été effectué. Les débats qui ont eu lieu dans les précédents colloques ont permis de construire un socle commun de connaissances, et aussi d'explorer des questions spécifiques de projet que l'on partage avec d'autres disciplines comme ce fut le cas à Nancy autour de l'enjeu de la biodiversité. Le cinquième colloque ERPS¹⁵ à Clermont-Ferrand, quant à lui, porte sur une autre question : l'accompagnement et l'encadrement du projet spatial dans les territoires ruraux, par la mise en place de nouveaux pôles de compétence et d'une nouvelle ingénierie territoriale. Aujourd'hui, la pertinence de l'enjeu pédagogique et de recherche représentée par l'espace rural n'est plus à démontrer. Au fil des colloques, elle s'est imposée comme une évidence. Par ailleurs, ces colloques ont eu pour effet de donner une forme de visibilité à notre travail dans l'enseignement supérieur au-delà des écoles d'architecture, mais aussi dans les milieux professionnels et associatifs impliqués dans la transformation des territoires : PNR et CAUE, notamment. À ce niveau, l'objectif est selon nous atteint. Le grand nombre de réponses que nous avons reçues à la suite des deux derniers appels à communication nous a permis d'étendre nos échanges en France et à l'étranger.

À présent, nous progressons sereinement dans la construction de notre champ de recherche : l'identification des questions auxquelles il renvoie, le corpus auquel il se réfère, les outils qu'il mobilise, etc. À deux reprises, nous avons invité des membres de la Société des territorialistes¹⁶ pour analyser leur démarche et saisir les liens qu'il était possible d'établir avec la nôtre. Mais l'Italie n'est pas la France. Et la relation, qu'en Italie le territoire a historiquement entretenue

13 Voir notamment : Pierre Veltz, *Paris, France, Monde, Repenser l'économie par le territoire*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 2012. Un rééquilibrage dont il convient de remarquer que l'amorce avait été identifiée dès la fin des années 1970 et désignée par la notion de *counterurbanisation* (Brian J.L. Berry, *Urbanization and Counterurbanization*, Beverly Hills, Sage Publications, 1976).

14 Frédéric Pousin, « Projeter le paysage rural. Réflexion prospective et rétrospective » dans Xavier Guillot, *Espace rural & projet architectural*, vol. 3, *op.cit.*, p. 238-245.

15 « Explorer le territoire par le projet ; ingénierie territoriale à l'épreuve des pratiques de conception », Clermont-Ferrand, 13-14-15 novembre 2013, colloque placé sous la responsabilité scientifique de Sylvie Lardon et d'Alexis Pernet.

16 Daniéla Poli, « La dimension locale dans le projet du parc agricole de la Tosacane centrale », dans Xavier Guillot, *Espace rural & projet architectural*, vol. 3, *op.cit.*, p. 42-59 ; Daniele Vannetiello, « Les échelles et les outils du projet territorialiste », dans Xavier Guillot, *Espace rural & projet architectural*, vol. 2, *op.cit.*, p. 34-64.

avec le développement des villes, diffère de la nôtre. Même si des filiations culturelles existent, notre histoire et notre géographie sont différentes ; notre approche de la transformation de l'espace territorial doit trouver ses propres repères. Tout particulièrement, la notion de pacte territorial ville/campagne, suggérée par les territorialistes Italiens, notion que nous croyons également pertinente dans le cas de la France, doit être appréhendée à l'aune de ces différences. Concernant cette notion, soulignons qu'il ne s'agit bien entendu pas de penser la transformation du territoire en terme dual : d'un côté, la ville et les espaces densément habités, et, de l'autre, la campagne avec ses espaces agricoles, forestiers et naturels. Il ne s'agit pas non plus d'introduire une forme de clivage spatial et culturel à l'échelle du territoire. Notre propos est au contraire d'aborder ces différences spatiales, culturelles et économiques et leur combinaison en terme de complexité¹⁷. En outre, il nous paraît salutaire d'adopter la posture du prospectiviste pour penser autrement l'évolution du statut des territoires ruraux dans un monde hyperurbanisé : appréhender ces territoires comme un « ailleurs métropolisé », comme nous incite à le faire Martin Vanier¹⁸.

Le défi en termes théoriques et méthodologiques est de taille. Dénouer ces questions n'est pas une activité abstraite, mais passe véritablement par une exploration approfondie de situations choisies, sur des territoires acceptant politiquement le risque de la recherche, aptes à créer des cadres pour l'innovation. Pour cela il nous faut imaginer d'autres dispositifs d'échanges, comme nous en avons fait récemment l'expérience avec le réseau européen *Rurality*. Au fond, si l'on pouvait donner un « grand dessein » à notre action, il serait de réunir à moyen terme un corpus de travaux suffisamment riche et cohérent, permettant de nourrir le contenu d'une école de pensée. Son objet ne serait bien évidemment pas d'établir une théorie générale et un point de vue absolu sur les pratiques d'aménagement en milieu rural, mais d'affirmer une orientation spécifique dans la lecture que l'on a en commun de cet enjeu, et de la place qui devrait revenir aux architectes dans la transformation des territoires ruraux. Atteindre cet objectif n'est pas de l'ordre du rêve. À mon sens, le travail accompli depuis cinq ans montre que cela est possible et en partie réalisé. Mais dans le domaine de la recherche et de la production de connaissances, le temps fait son œuvre et l'on doit être patient.

Former les « architectes citoyens » de demain

Avec les colloques et la recherche, l'autre activité qui nous réunit au sein du réseau ERPS est la pratique de l'enseignement du projet architectural. C'était effectivement la question principale posée lors de notre rencontre dans les Bauges. Dans ce domaine, des différences existent d'une école à l'autre. Elles sont liées à notre propre parcours et à la spécificité des établissements où nous travaillons. Ces différences sont salutaires, car elles offrent une diversité de points de vue et enrichissent le débat. Mais on trouve aussi des points communs remarquables et, en particulier, un que je soulignerai ici : l'idée que l'on a du statut professionnel que l'étudiant architecte adoptera dans sa pratique du métier : celui d'être un « architecte citoyen ».

La formule nous a été soufflée par Rusty Smith, un des membres du Rural Studio. « *Fixin' to Get Ready to : The Education of a the citizen architect* » : tel était le titre de sa conférence pour

17 Rémy Maisonneuve, « Aménagement durable des territoires ruraux : pour une approche multiscalair des projets » dans Xavier Guillot, *Espace rural & projet architectural*, vol. 2, *op.cit.*, p. 212-218.

18 Martin Vanier, « Campagne pour tous ! Un ailleurs métropolisé dans Xavier Guillot, *Espace rural & projet architectural*, vol. 3, *op.cit.*, p. 32-40

clôturer nos troisièmes rencontres en 2011¹⁹. Le message nous paraît particulièrement pertinent et en phase avec notre propre démarche. Sur le plan didactique, il doit être saisi à deux niveaux. D'une part, il s'agit de former des architectes en mesure, non seulement de concevoir des projets, mais aussi d'en assurer la réalisation avec les moyens techniques et économiques dont ils disposent. D'autre part, le message porte aussi sur le rôle social de l'architecte : sa capacité d'échanger avec tous les acteurs impliqués dans la marche d'un projet ; de faire en sorte que la réponse apportée à une personne, à un foyer ou à une collectivité soit la plus proche de l'attente souhaitée. Décrypter les compétences requises pour former les architectes citoyens de demain, et simultanément « faire remonter » dans notre pédagogie les savoirs qui les caractérisent au mieux, est un objectif clé que nous partageons au sein du réseau ERPS. Concrètement, sur quels principes repose notre pédagogie pour atteindre cet objectif ?

Premier principe : la programmation d'ateliers hors les murs pour favoriser le contact avec le terrain au sens large. Les étudiants et leurs enseignants se rendent là où la matière à projet est la plus proche de sa source : sur le terrain. À travers les problématiques formulées ensemble (préserver les ressources, considérer les biens collectifs spécifiques dans les lieux où ils habitent, développer la valeur nourricière des terres agricoles...) les étudiants, avec les enseignants, créent les conditions du débat à partir des projets. Ainsi, les premières conditions propres à une action citoyenne en terme de projet sont mises en place. Les partenariats entre les écoles d'architecture et les parcs naturels régionaux ont été la cheville ouvrière de ce dispositif pédagogique. Ils nous ont permis de développer une « pédagogie de projet active », à la fois innovante tout en étant ancrée dans la réalité du territoire de projet et du quotidien des hommes qui l'habitent. Le regard intéressé des acteurs du territoire – élus, techniciens ou habitants – constitue un environnement de travail réactif et concret très motivant. Il permet aux étudiants d'élaborer leur projet dans la confrontation culturelle avec d'autres « points de vue ». Et cela, sans qu'il y ait pour autant subordination des étudiants à celui des acteurs. Nous veillons à ce que cette limite ne soit pas franchie.

Ce dispositif pédagogique au contact du terrain est le moyen de préparer les étudiants à l'environnement professionnel évolutif qui les attend, et c'est là – deuxième principe – le moyen d'instituer concrètement un espace pédagogique pluridisciplinaire, au sein duquel la compétence de l'étudiant architecte est déjà associée à d'autres « expertises » dans la conduite de son projet. Sont ici plus particulièrement convoqués : géographie, paysage, agronomie, écologie, et aussi de manière plus ponctuelle toutes les disciplines permettant de contribuer à une connaissance du territoire dans sa complexité morphogénétique : histoire, anthropologie, philosophie, etc. Interdisciplinarité, confrontation au terrain, élaboration collective des projets, restitution aux acteurs du territoire : autant de principes simples qui constituent une pédagogie à la fois responsable et innovante. En outre, cet échange entre écoles et territoires, comme l'avait justement souligné Martin Chénot²⁰ dans nos premières rencontres, constitue aussi une plus-value pour les acteurs territoriaux qui peuvent s'appuyer sur les travaux des étudiants pour débattre sur l'avenir de leur territoire, de leur mode de transformation et d'adaptation au monde de demain. Ce sont là, en somme, les premiers effets du rôle de l'étudiant architecte et citoyen sur le territoire qu'il a investi.

19 Rusty Smith, « De la soutenabilité architecturale par Rural Studio » dans Xavier Guillot, *ibid.*, p. 60-90.

20 Martin Chénot, « Pour une alternative au modèle de la ville compacte », dans Xavier Guillot, *Espace rural & projet architectural*, vol. 2, *op.cit.*, p. 12-15.

Ces échanges sont-ils suffisants pour répondre à l'attente des territoires, et former les architectes qui pourront s'y investir demain avec les compétences requises ? Certainement pas. D'autres programmes d'enseignement doivent être imaginés plus performants et pouvant accueillir davantage d'étudiants. Il nous paraît incontournable aujourd'hui que l'on doive « faire entrer » dans les territoires l'enseignement de l'architecture, comme nous l'avons d'ailleurs suggéré pour la récente « Concertation sur l'enseignement supérieur et la recherche en architecture » mise en place par le ministère de la Culture et de la Communication²¹. On doit imaginer par exemple des modes pédagogiques qui renforcent l'approche du projet par la coconception avec d'autres disciplines et les acteurs du territoire. On pourrait à cet égard penser le déploiement en milieu rural de petites structures d'enseignement et de recherche pour favoriser le rapport direct que l'on a avec ce milieu, tant dans sa dimension physique qu'anthropologique. Cela permettrait aux étudiants de s'y investir – humainement et intellectuellement – de manière permanente, car généralement ils le connaissent assez peu.

Dans la cartographie actuelle des écoles d'architecture, il existe des régions de France, généralement à dominante rurale, où il n'y a pas d'école d'architecture. Ces régions pourraient être le lieu d'accueil de ces structures d'enseignement. Elles seraient le lieu où l'on verrait se développer toutes les innovations pédagogiques que l'on souhaite voir se mettre en place dans ce contexte dont on traite, sans oublier la formation doctorale et la recherche. Et plus spécifiquement cette recherche « ancrée dans le projet », trop peu connue en France, que l'on souhaite voir se développer.

²¹ Xavier Guillot, « Ouvrir les territoires à l'enseignement de l'architecture pour former les "architectes citoyens" de demain. Pour une "co-localisation" territoriale ville/campagne du réseau des écoles nationales supérieures d'architecture », contribution à la concertation sur l'enseignement supérieur et la recherche en architecture, ministère de la Culture et de la Communication, décembre 2012, <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Disciplines-et-secteurs/Architecture/Concertation-sur-l-enseignement-et-la-recherche>.